

**Décision arrêtant la liste des personnes autorisées à exercer à titre provisoire en France  
la profession d'aide-soignant**

---

**Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Hauts-de-France**

**Vu** l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise ;

**Vu** l'instruction DGOS/RH1/2022/135 relative à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements sanitaires et médico-sociaux ;

**Vu** la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'aide-soignant transmise par l'IFAS de CH SAINT-QUENTIN au nom des intéressés en date du 25/07/22 et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1 de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

**DECIDE**

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'au **12 septembre 2022** :

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
BEAUSSIRE	Emilie
BIGAND	Jérémy
BONNARD	Alan
BOUVART	Monia
CAZÉ	Gaël
CHANTREUX ép. OLIVIER	Justine
CHATELAIN ép. SCHITTULLI	Anne
CHIMOT	Stephanie

COLIN ép. CHANCEREL	Marie-France
DEUZA	Marine
DOS SANTOS GONÇALVES	Helena
DUPRÉ	Emma
GIVRON	Caroline
GRESSIER	Tracy
GUILLEMONT ép. ID OUMEJJOD	Hélène
HOUZE	Justine
HUBINET	Océane
LAGASSE	Djohé
LECARPENTIER	Nadège
LEROY	Océane
LHOTTE	Inès
LOIZON	Virginie
MARLIER	Ludivine
NESZTLER	Tiffany
NOEL ép. LEVEQUE	Audrey
PENNEQUIN	Valérie
ROGUET	Aurélie
TALBI	Pénélope
TOCUT	Alexandre
VALENZISI ép HAMDJ	Sylvie
VAURY	Sandra

Fait à LILLE, le 25/07/2022

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
p.o. le chef de service



Nicolas SAENEN